LA GALE COMMUNE: COMMENT GÉRER CETTE INFECTION, Y COMPRIS DANS UN CADRE COLLECTIF?

Orateurs: Pr Tennstedt, Dermatologue

van Durme Muriel, AVIQ

Modérateur : Dr Djiena Achille, AVIQ



Accréditation

A été demandée sous le numéro 24013582.

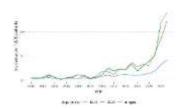
A noter dans le chat durant la réunion en direct :

- vos noms, prénoms
- numéro INAMI

Objectifs du webinaire

- Faire le point sur cette maladie classée « négligée » par l'OMS
- Comment agir sur certains facteurs participant à l'augmentation des cas?
 - Au niveau du patient (diagnostic, traitement, ...)
 - Au niveau de son entourage (prophylaxie, vigilance, ...)
 - Dans une collectivité (mesures coordonnées, ...)
- Quels sont les outils à disposition des professionnels de la santé? (médecins mais également infirmiers, pharmaciens, ...)

Sommaire



Situation wallonne

- Les chiffres
- Les causes possibles
- Comment agir?



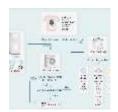
Options thérapeutiques

- Topiques
- Voie orale
- Cas compliqués



Scabiose

- La clinique
- La physiopathologie
- Le diagnostic



La gestion collective

- Gestion des cas-contacts
- Traiter l'environnement
- Traitement de masse?



Éducation patient

- Se traiter
- Traiter l'environnement
- Traiter les cas-contacts



Déclaration obligatoire

- Conditions
- Pourquoi?
- Rôle de l'inspection d'hygiène

Situation épidémiologique de la gale au 15/05/24 (1)

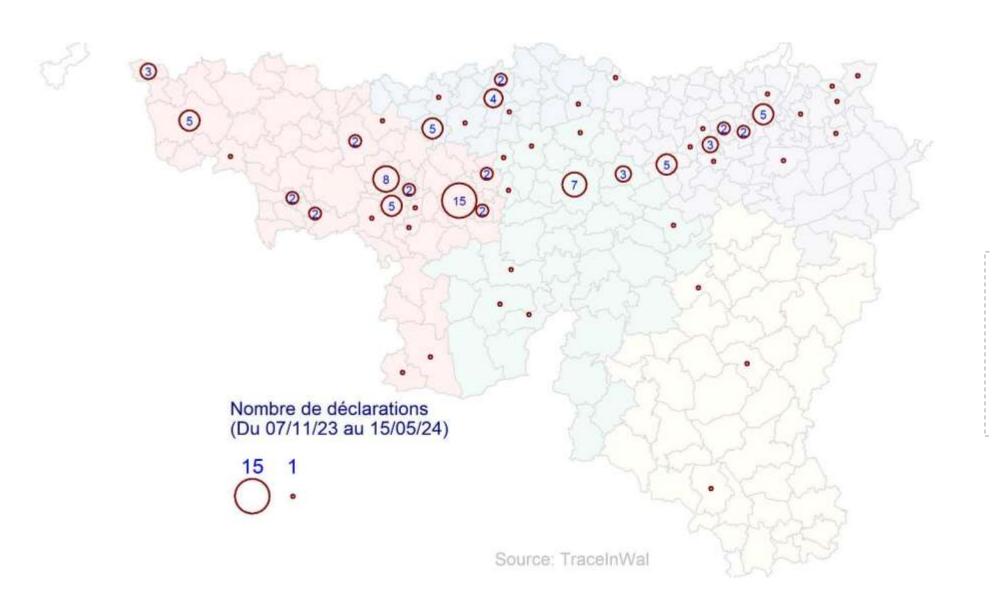




Du 07/11/23 au 15/05/24, 119 déclarations de gale en collectivité ont été enregistrées.

Avant le 07/11/23, les déclarations étaient spontanées et les données enregistrées ne permettent pas de différencier précisément les déclarations individuelles des déclarations collectives.

Situation épidémiologique de la gale en collectivité au 15/05/24 (2)



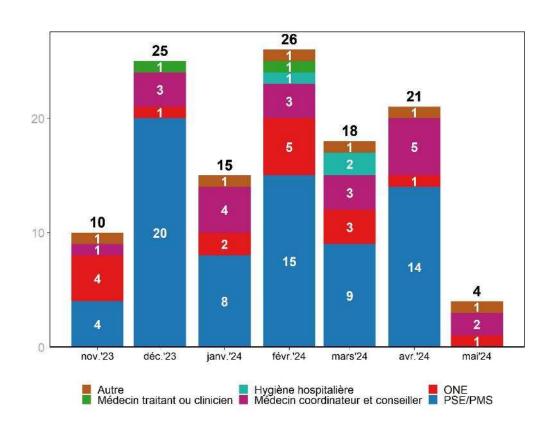
Charleroi (15), la Louvière (8), et Namur (7) sont les communes qui ont le plus de déclarations depuis le 07/11/23

Situation épidémiologique de la gale en collectivité au 15/05/24 (3)

Déclarations de gale en collectivité par type de déclarant depuis le 07/11/23*

	Wallon	BW	Hainaut	Liège	LUX	Namur
PSE/PMS	70	11	29	19	2	9
Médecin coordinateur et conseiller	21	0	15	2	0	4
ONE	17	2	5	5	0	5
Autre	6	1	3	1	1	0
Hygiène hospitalière	3	0	2	1	0	0
Médecin traitant	2	1	1	0	0	0

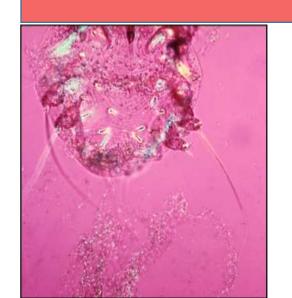
^{*} Lorsque la maladie d'un patient est déclarée plusieurs fois par différents déclarants, un seul déclarant est compatibilisé (le premier).** Source: TraceInWal au 15/05/24



Plus de 70% des déclarations concernaient les milieux scolaires, académiques et de la petite enfance; les principaux déclarants étant les services PSE/PMS et ONE. La plupart des déclarations ont été faites dans les provinces du Hainaut (55 déclarations, 46%) et de Liège (28 déclarations, 24%).

LA GALE

Pathologie, Clinique Physiopathologie

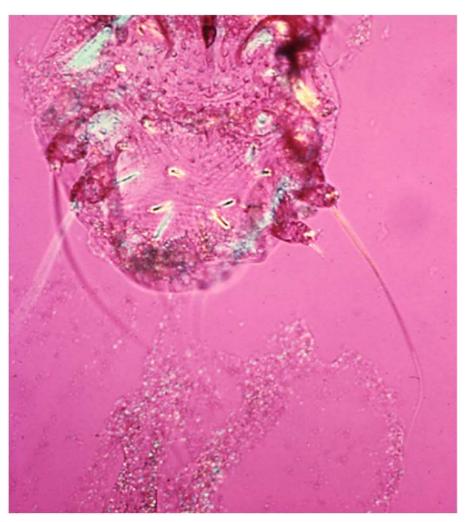


Prof. D. TENNSTEDT Dermatologue

Pas de conflit d'intérêt

Gale humaine (sarcoptique)





Sarcoptes scabiei var hominis

Gale humaine (sarcoptique)

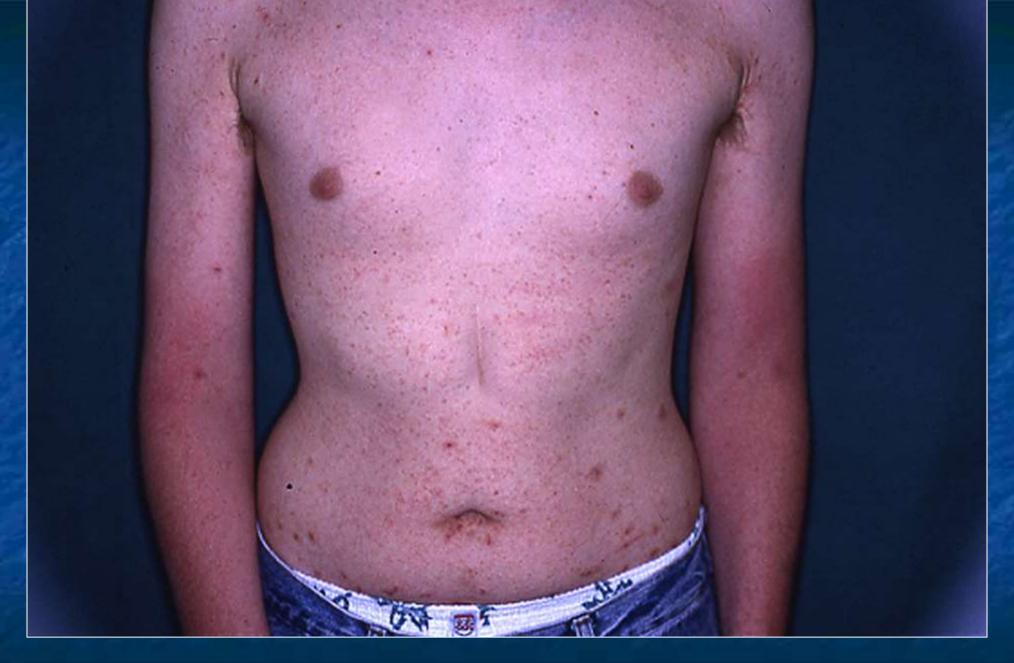
- Transmission interhumaine (contacts intimes et prolongés)
- Contagiosité importante
- MST (IST)
- Symptômes
 - Prurit ++,
 - majoration nocturne
 - collectif, familial
 - Lésions spécifiques
 - sillons
 - nodules scabieux (post-scabieux)
 - Lésions aspécifiques
 - prurigo, lésions de grattage, eczématisation, croûtes, érytrodermie
- Topographie

Gale humaine (sarcoptique)

- Incubation
 - 1^{ère} infection: 3 6 semaines
 - Réinfection: 1-3 jours (système immunitaire se réactive)
- Survie en dehors de la peau: 1-2 jours
- Activation de la mobilité de l'acare: 25° 30°
- -10° < mort du sarcopte >55°
- Cycle: 20 jours







Gale sarcoptique: papules et prurigo (topographie)



Gale sarcoptique: prurigo des fesses



Cherchons la petite bête!

- Sarcoptes scabiei
- Prélèvement parasitologique sensibilité 91 %, spécificité 100 % Micali et al. Plos Negl Trop Dis. 2016

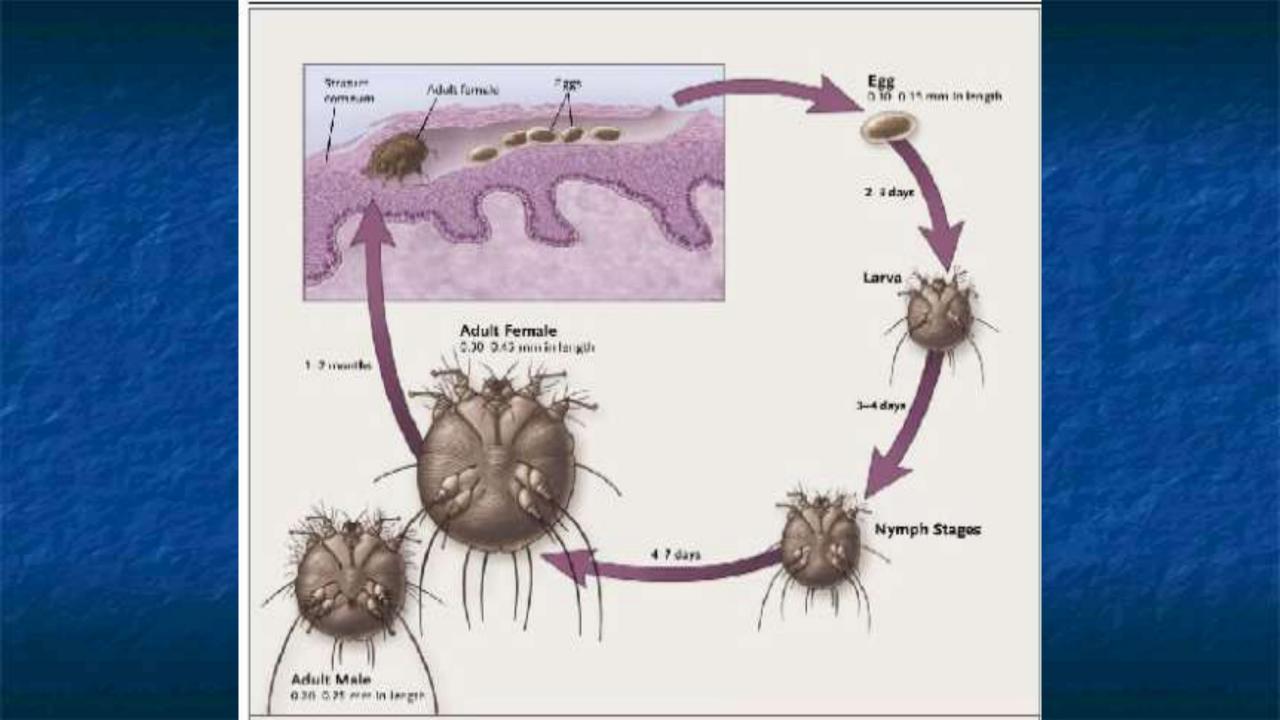
OU Dermoscopie sensibilité 90%, spécificité 87 %











Présentation clinique chez l'enfant

- Délai diagnostic : 62 jours
- PRURIT
 - 90 à 95 %
 - Plutôt le jour chez 20 %
 - Absent chez 10 % des nourrissons
 - Pas de prurit familial dans 50% des cas

Présentation clinique chez l'enfant

Nodules: 60 %: - 2 ans: aisselles, dos, plis inguinaux 32 %: 2 ans - 15ans 40 %: + 15 ans: OGE
 Vésicules: 75 % chez - 15 ans, 55 % + 15 ans

seulement si - 15 ans

- Atteinte du visage, cuir chevelu, chevilles, pieds, paume/plante
- plus fréquent si + 15 ans
 - Atteinte bras, avant-bras, mamelon, génital
- Pas de différence pour
 - sillons (78%), prurit
 - atteinte : mains, poignets, coude, abdomen, dos, fesses

NODULES: 60% AISSELLES < 2 ans ШШ

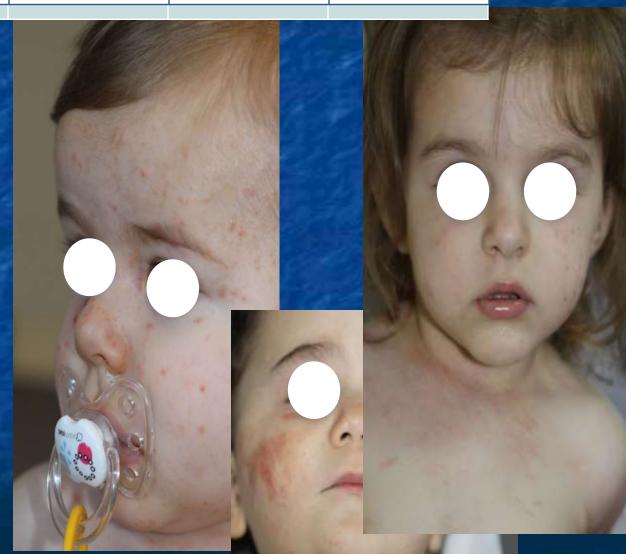






	- 2 ans	2 à 15 ans	+ de 15 ans
Cuir chevelu	27%	9%	5%
visage	25%	9%	0%















Plantes et <u>dos des pieds</u> : papulopustules, vésicules,

sillon

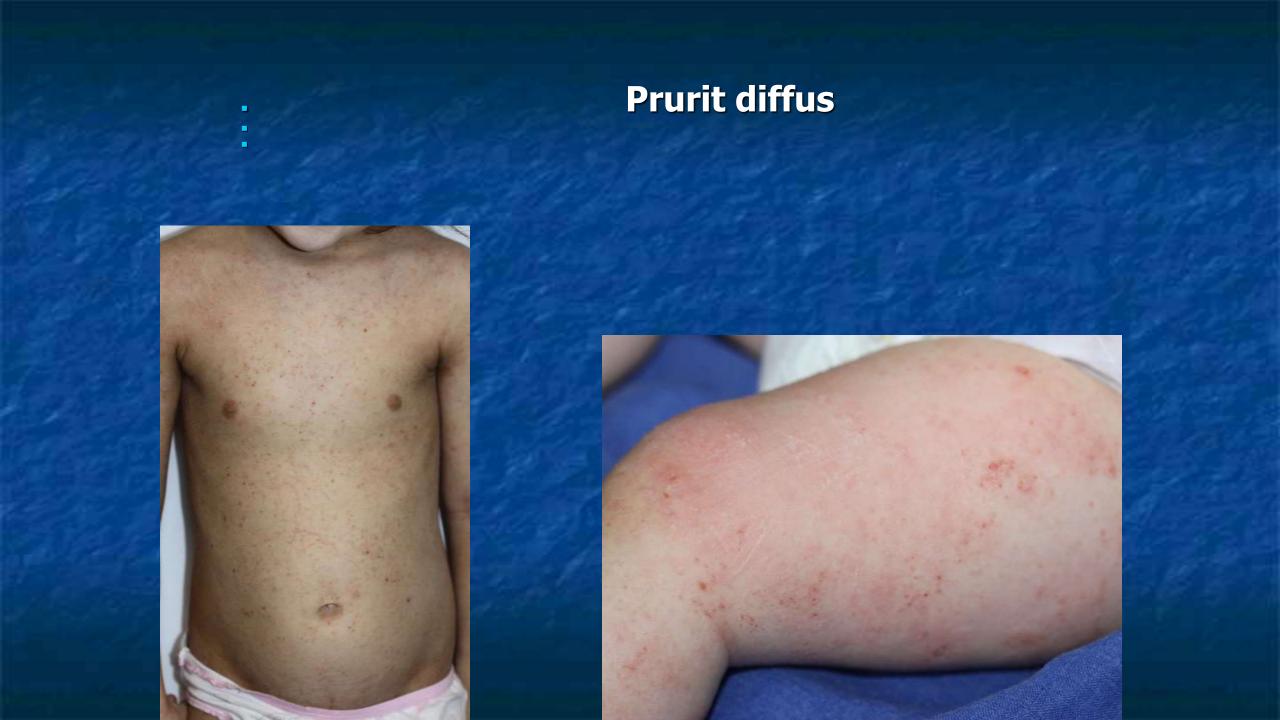
Atteinte plante plus fréquente que paume

- 2 ans	2 à 15 ans	+ de 15 ans
83%	53%	31%









Conclusion: enfant de - 15 ans

- Récidive
- Nodules
 - Axillaire
 - Dos
- Plante et dos pied
- Cuir chevelu, visage



Diagnostic différentiel

- Forme prurit diffus
 - DA
- Forme nodulaire
 - Prurigo
 - Histiocytose langerhansienne
 - Mastocytose (urticaire pigmenté, mastocytomes)
 - Xanthogranulome juvénile
- Forme palmo-plantaire
 - Acropustulose infantile (souvent post gale)

Diagnostic différentiel



D.A.

Diagnostic différentiel Mastocytose

Diagnostic différentiel

Acropustulose infantile



Cas clinique

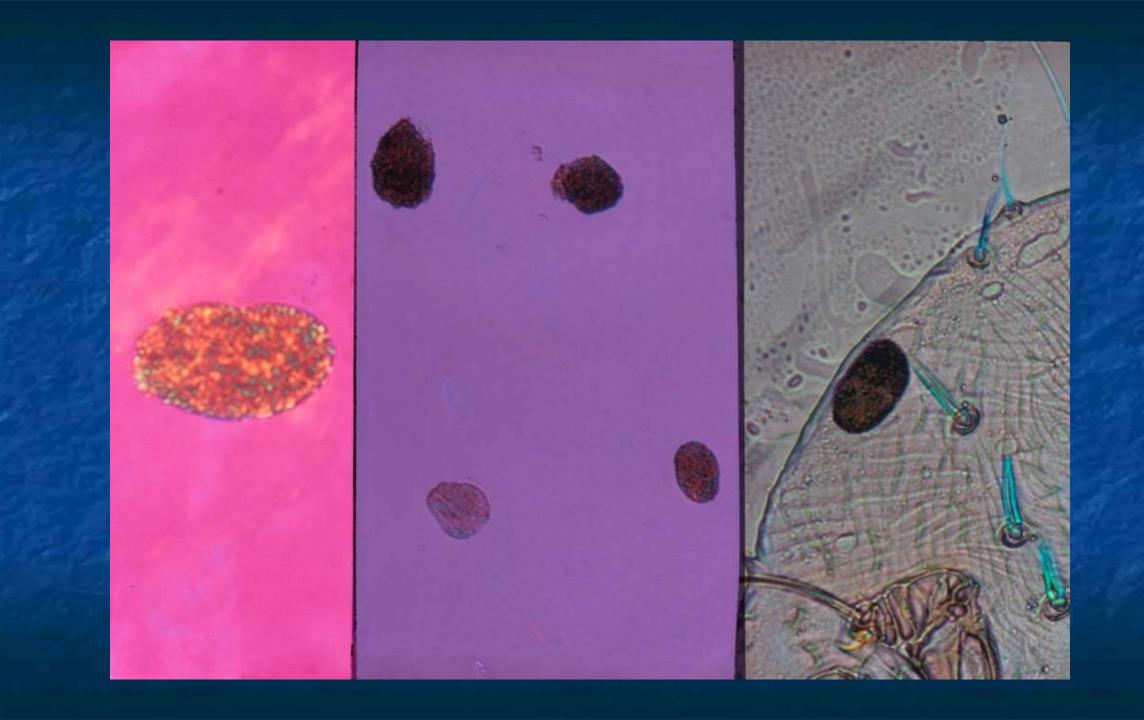
- Homme de 84 ans
- Prurit +/- généralisé, de moyenne importance
- Prédominance aux mains
- > Asthmatique, corticodépendant
- Hypertendu et hyperuricémique (IEC, bêtabloquant, allopurinol)
- A été traité par une cure d'ivermectine (gale dixit un dermatologue)
- A été traité par corticoïdes locaux puis par azathioprine (dermatite atopique tardive dixit un autre dermatologue)
- A été pris en charge par un psychiatre (recommandé par son médecin généraliste)

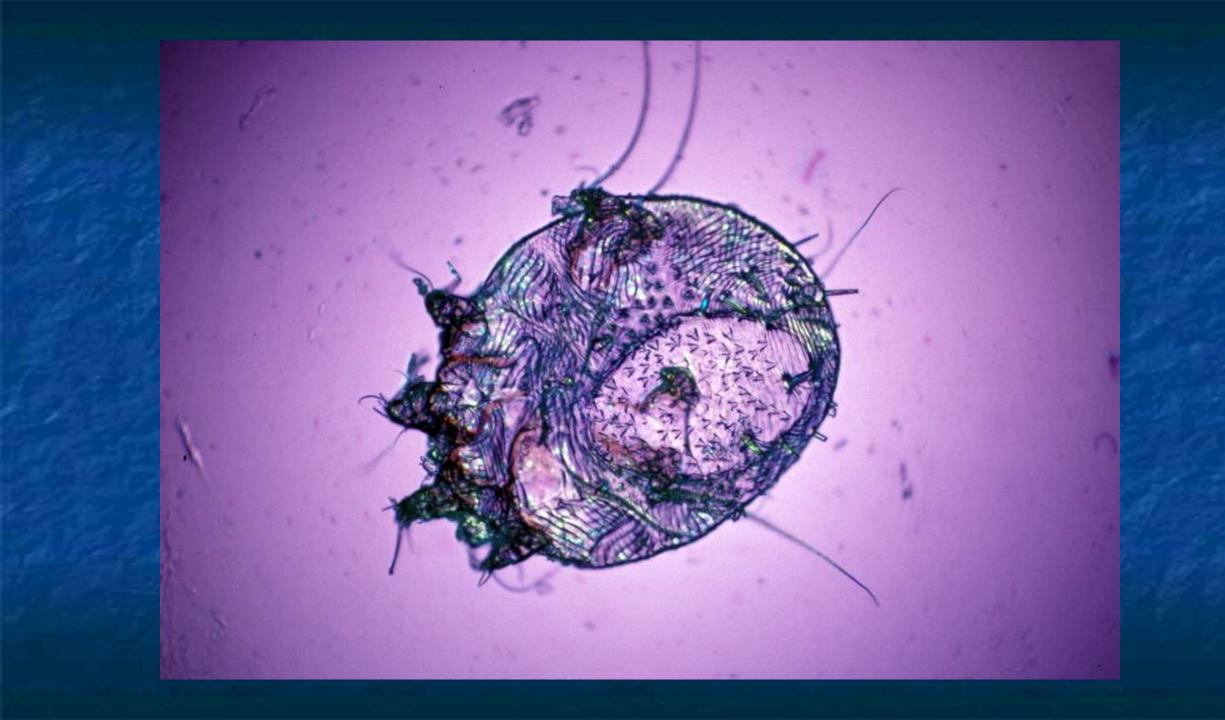








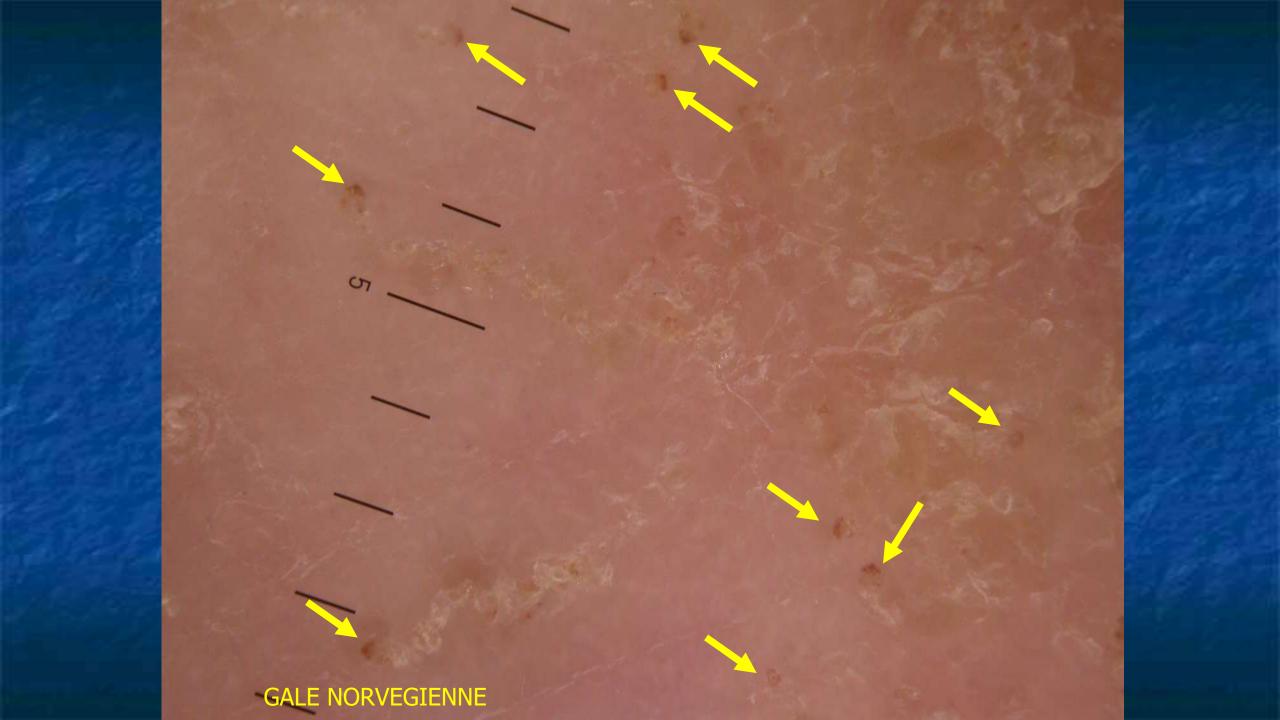




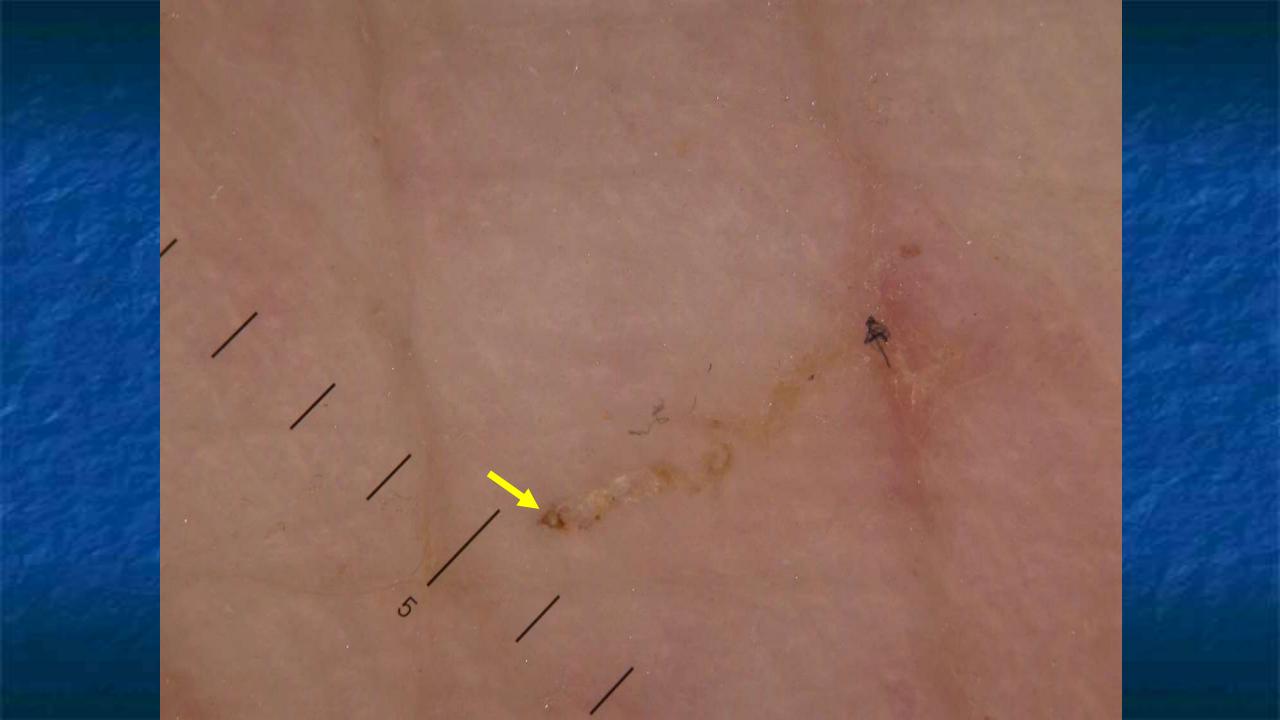




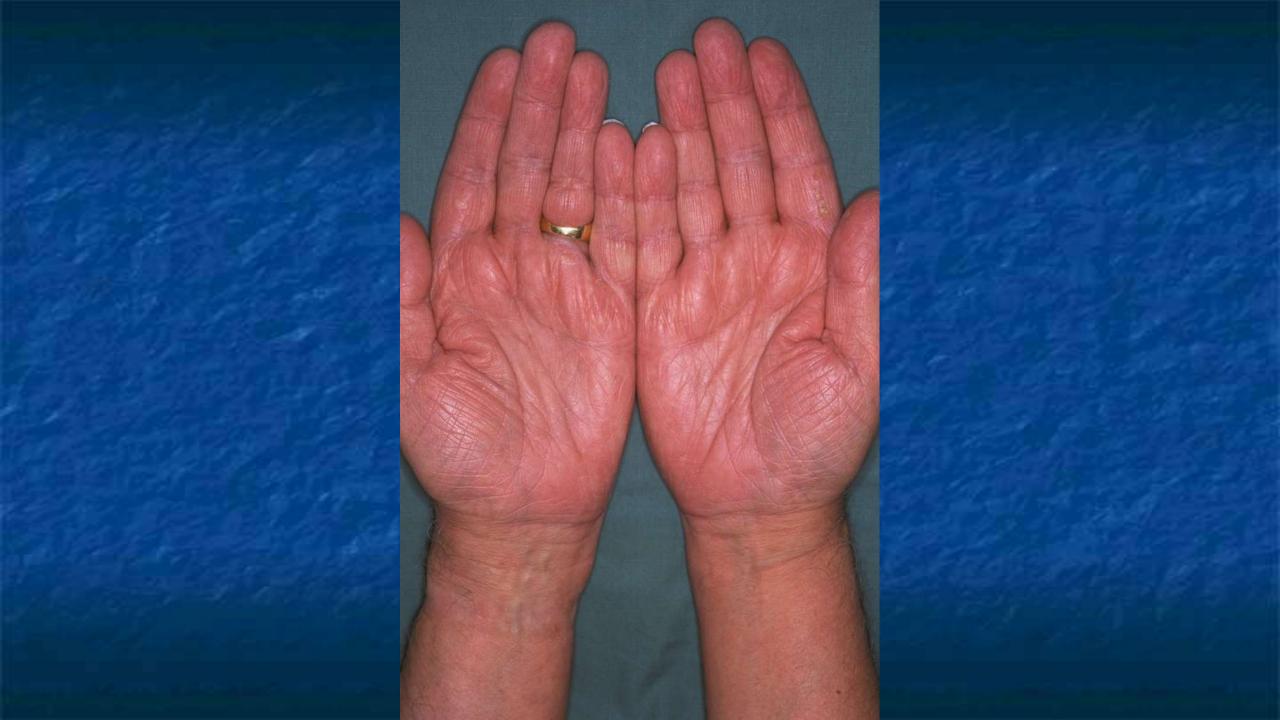




























Education du patient

Réussite du traitement = patient éduqué

- prise des traitements
- traiter l'environnement
- La prophylaxie des contacts proches

Ces mesures ne peuvent fonctionner que si elles sont appliquées simultanément!

Se traiter

Dans de bonnes conditions, la contagiosité se termine 24h après le début du ...

- bon traitement
- à la bonne dose,
- au bon moment

Avec des subtilités en plus selon le type de traitement!

- > avec la bonne « couvrance »!
- > peau mouillée = perte d'efficacité
- Traitement par voie orale: meilleure biodisponibilité s'il est pris en mangeant
- ATTENTION pas d'immunité induite par le traitement ou l'infection : on peut l'attraper plusieurs fois! Le traitement sera nécessaire à chaque fois.

Traiter l'environnement

Où trouver le sarcopte dans l'environnement? surfaces textiles et /ou poreuses fréquemment en contact avec la peau.

Qu'est-ce qui détruit le sarcopte?

- ►L'élimination mécanique (lavage)
- ➤ La chaleur (60°C pendant minimum 10 minutes)
- ➤ Le froid (24h à -18°C)
- > La faim (isolement pendant 4 jours à température ambiante dans un sac fermé)

Vu l'ampleur des actions => cibler les conseils : **bien** nettoyer au 1^{er} traitement suffit Un patient (entourage) qui s'épuise risque de rater les mesures avec le plus d'impact.

Avertir les cas-contacts*

Le patient averti ses proches afin qu'ils puissent se traiter également. Si collectivité, c'est le référent médical qui est averti

transmission limitée

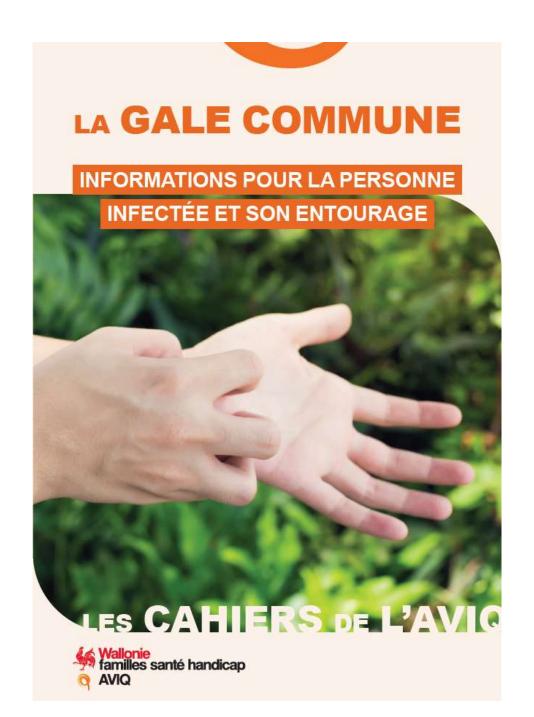
Personne ayant été en contact rapproché peau à peau $\simeq +15$ minutes, ayant manipulé du linge contaminé ou qui partage l'environnement de vie (pas via les liquides: piscines). Traiter cas-contacts de chaque cas +. renforcer les mesures d'hygiène ≥2 SANS lien épidémiologiqu Patient fréquente une/des Autres cas dans Surveiller **Expliquer traitement** collectivité(s)*? Déclarer la collectivité? Inviter le patient à Traiter ≥2 AVEC lien Evaluer avec l'apparition de environnement et transmettre (collectif) épidémiologique OUI_ Evaluer ampleur inspection symptômes rescrire traitement diagnostic au et renforcer (hors cas familiaux) de la contagion d'hygiène si pendant 6 (y compris responsable médical les mesures traitement de semaines à partir prophylaxie cas de la collectivité nombre de cas? d'hygiène du dernier cas masse requis Fin du risque Dlagnostique contacts) transmission commune posé NON Inviter patient à Traiter cas-contacts, renforcer *Exemple: collectivité prévenir ses les mesures d'hygiène résidentielle, milieu contacts professionnel, scolaire, associatif rapprochés petite enfance. Fin des démarches.

Outil disponible

Les cahiers de l'AVIQ: La gale commune

Mesures dans un cadre individuel Formulées « grand public » Disponible

- en ligne
- format papier sur <u>Ediwall</u>



LA GALE

Options thérapeutiques



Gale sarcoptique : traitement

- Benzoate de benzyle 10 % voire à 25%
 - magistrale (Ascabiol-France)
 - 12 à 24 h, à répéter après 1 semaine
 - Irritant ++
- Perméthrine 5% (Zalvor cr, tube, 30g)
 - à partir de l'âge de 2 mois, patients âgés
 - adulte: 1 tube / 6 à 12 ans: ½ tube / <6 ans: ¼ tube
 - Laver, peau séchée, application 8-12 h, à répéter après 1 semaine
- IVERMECTINE (Stromectol®)
 - Dosage au poids 1 comp 3 mg / 15 kg 1 prise en mangeant*/ A renouveler après 10 à 15 jours

*Guzzo CA, Furtek CI, Porras AG, Chen C, Tipping R, Clineschmidt CM, et al.. Sécurité, tolérabilité et pharmacocinétique de l'escalade de doses élevées d'ivermectine chez des sujets adultes en bonne santé. *J Clin Pharmacol* 2002 ; 42 : 1122 à 1133. et Miyajima A, Hirota T, Sugioka A, Fukuzawa M, Sekine M, Yamamoto Y, et al.. Effet de la consommation de repas riches en graisses sur le profil pharmacocinétique de l'ivermectine chez les patients japonais atteints de gale. *J Dermatol* 2016 ; 43 : 1030 à 1036.

TRAITEMENTS DISPONIBLES CHEZ L'ENFANT

! Résistance possible	Intervention		AT ASSESSMENT OF STREET
ASCABIOL 10% Benzoate de Benzyle (10 à 25%>12 ans)	Remboursé	À partir de 1 mois	
			POT A COMPANY OF THE STATE OF T
ZALVOR	Remboursé	A partir de 2 mois	
Perméthrine 5%			
STROMECTOL	Non remboursé		Avis récents dès 6
Ivermectine		2 ans ou 15 kg	mois => à confirmer!

Traitement du sujet : Quel schéma?

- Traitement: JO + J7 à 14 car pas d'action sur l'œuf+++
- Traiter de la tête aux orteils dont cuir chevelu et visage +++
- Ongles : couper, brosser et les traiter
- Retraiter si lavage mains/siège
- Pas d'efficacité des antihistaminiques (car la réaction immunitaire n'est pas histaminodépendante), sauf pour les effets secondaires sédatifs des traitements de 1^{ère} génération
- Utilité des crèmes hydratantes apaisantes pour favoriser la régénération de la peau
- Nodules post scabieux? Acropustulose infantile?

Traitement au domicile

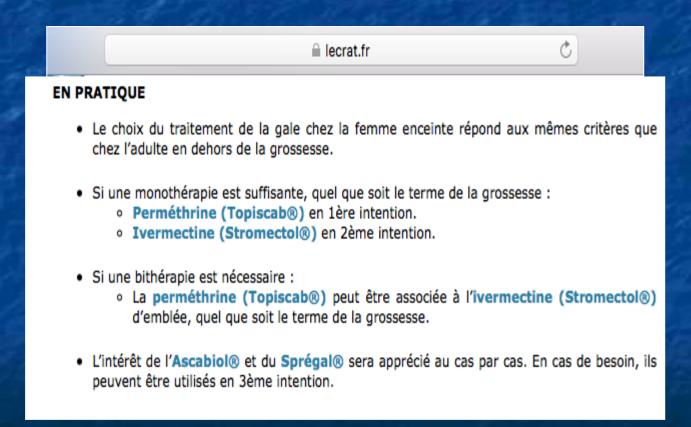
- Traiter l'enfant
- Sujets contacts: JO + J7 à 14
 - On peut leur faire une ordonnance de Stromectol sans les avoir vus
 - Ne pas oublier la nounou
- Environnement :
 - Laver linge 60°, sac plastique, acaricide de contact si récidive
 - Ne pas en faire trop!
- Explications longues
- Rassurer : pas maladie honteuse! (36 % ont sentiment de honte)
- Revoir les familles

Arch Pediatr. 2012 Nov;19(11):1259-60. doi: 10.1016/j.arcped.2012.08.024. Epub 2012 Oct 1.

[Scabies: a common infection in children].

Cas particulier

Femme enceinte et /ou qui allaite : (janv 2017)



Un cas dans une collectivité? (1)

Le référent médical conseille le directeur/responsable de la collectivité sur les mesures à appliquer

- Faire un bilan de la situation.
- Vérifier si les mesures ont été bien réalisées par le cas et son entourage :
 - Traitement répété
 - Traitement de l'entourage proche
 - Traitement simultané de l'environnement
- Donner les conseils pour adapter les mesures d'hygiènes (6 semaines)

Et les membres du personnel? La gale est reconnue comme maladie professionnelle et reprise sous le code 1.403.01 "Maladies infectieuses ou parasitaires transmises à l'homme par des animaux ou débris d'animaux". L'indemnisation se fait dans un cadre curatif uniquement (pas en prévention). En cas de diagnostic de gale contractée dans un cadre professionnel (secteur privé, communes, provinces), la personne peut introduire une demande en réparation via la médecine du travail auprès de FEDRIS (formulaire 501 et 503). Fedris intervient pour les traitements qui bénéficient d'une intervention INAMI (perméthrine ou Benzoate de Benzyle), à concurrence du coût réel, avec un max. de 20 € par prestation (AR 4 mai 2018 nomenclature spécifique prestations soins de santé en matière d'assurance maladies professionnelles).

Outil disponible

Fiche pratique sur le traitement de l'environnement

Mesures permettant aux gestionnaires de collectivités d'adapter les mesures d'entretien

Formulées « cadre collectif et professionnel» tout en restant accessible

Disponible

- en ligne
- format papier sur <u>Ediwall</u> (début juin)

LA GALE COMMUNE

Fiche pretique sur la décontamination de l'environnement

La gale est une maladie provoquée per un parasite de l'ordre des acariens, le sarcopte. Il se développe et se nouvrit de peau. Il n'y a pas de guérison spontanée. Pour l'éliminer, il faut traiter simultanément le patient et ses contacts rapprochés (traitement médicamenteux) mais également les textiles et l'environnement (de la collectivité et du/det lleu(x) de vie). Un manque de rigueur dans la procédure permet aux parasites de survivre et de contaminer d'autres personnes ou de réinfester la personne elle-même.

DÉSINFESTATION DU LINGE

Les tissus sont les surfaces où l'accumulation de parasites est le plus probable

- · En collectivité: Si impossibilité de déterminer quel teutile a été touché par le cas confirmé, laver tout le linge ayant été en contact avec la personne infestée sur un intervalle de 3 jours avent à 24 heures après avoir pris le
- Le liege et les draps à traiter serunt enlevés par du personnel portant un EPI Equipements de Pretection Individuelle (bloute manches longues + gants). Le linge, les draps et le matériel seront placés de préférence dans un double emballage de sats plattiques : le sac avec contenu sera lui-même emballé dans un second sac. ils seront amenes à la buanderie dans des sacs plastiques d'iment étiquetes (linge contaminé).
- À domitife: les familles qui s'occupent du traitement du linge en contact avec le personne infestie sur un intenvalle de 3 jours avant à 24 heures après avoir pris le traitement respectanont l'une des options présentées dans

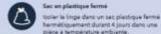
Plusieurs méthodes sont possibles, choisisses le traitement le plus adapté à la nature du textile.



Acces à l'électricité l

Machine à laver

Minimum 10 minutes



Cette durée augmente à 8 jours si là temperature est fe bie (±15°C) ou elevee (a25°C), en particulier a le taux d'humidité dans fair est élevé (métés humides plinteuse).

Congélateur

DÉSINFESTATION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est indispensable d'informer les membres du personnel travaillant dans la collectivité. Pendant la période de vigilance (6 semaines à dater du traitement du dernier cas), les lieux communs de la collectivité (réfectoire, salons, salle de garde, vestiaires,...) seront nettoyés avec une fréquence accrue.

Les présentes recommandations visent à permettre d'améliorer les techniques de traitement de l'environnement mais ne se substituent pas aux procédures applicables à la collectivité. Lors du traitement de l'environnement, les intervenants porteront une protection (gants + surblouse) afin de réduire le risque d'infestation. Ils veilleront à maintenir une logique dans l'ordre de nettoyage : dépoussièrer les surfaces, nettoyer du haut vers le bas avant d'aspirer soigneusement les locaux, nettoyage final du sol à l'eau et au savon. Attention, les acariens ne sont pas sensibles aux désinfectants. Les supports non lavables seront isolés selon les mêmes modalités que les textiles.

Ne pas oublier de traiter les «réservoirs cachés» comme : revêtements de sols, matelas, coussins, tentures, tapis, can cuir car réservoirs dans les plis), les sièges de voiture, chaises roulantes... Afin de réduire le nombre résents dans l'environnement, il est préférable d'aspirer avant le nettoyage (si le support le permet). liminer le sac/laver le filtre après chaque utilisation.

la méthode la plus adaptée au support

eu poreuses : nettoyage à l'eau et au savon

canique du nettoyage permet d'éliminer le sarcopte sur des surfaces comme le plastique, l'aluminilicuir, ... Laver à 60° ou jeter le matériel qui a servi au nettoyage

preuses: nettovage à la vapeur

le la sensibilité de la gale à la chaleur (destruction des œufs et du sarcopte), il est recommandé de s surfaces au moyen d'un appareil projetant de la vapeur (« nettoyeur vapeur »). L'application doit se nent (4 à 5 secondes sur chaque zone de la surface à traiter) et en insistant sur les plis-coutures et

Décontamination	Période de vigilance (6 semaines)
Traiter linge patient J-3 à J+1 selon nature du textile	Pas nécessaire
Jour traitement	Pas nécessaire
Jeter sec/nettoyer filtre	Jeter sec/nettoyer filtre
Double pour le linge à traiter	Pas nécessaire au-delà de la durée d'isolement des textiles /objets écartés
Surfaces non poreuses	Surfaces non poreuses
Surfaces poreuses	Pas nécessaire
Sur avis médical et uniquement en cas de récidive ou de gale profuse.	

entuelle d'acaricide en pulvérisation est à réserver pour les situations de récidive ou de gale profuse. ii validera l'utilisation devra tenir compte du fait que les acaricides n'ont pas d'efficacité sur les œufs des risques allergiques et environnementaux. De plus, une utilisation répétée risque d'induire des



urveillance nfectieuses de l'AVIQ

llance.sante@aviq.be

sciensano be

é handicap



Un cas dans une collectivité? (2)

- Recherche de cas secondaires* dans la collectivité
- Autre cas ≠ 2 cas ayant un lien épidémiologique
- Adapter les mesures suivant le nombre de cas et le risque de contagion
- Suivre la situation jusqu'à la fin de la période de vigilance

*Dans un cadre collectif ou professionnel, la définition de cascontact évolue? Non

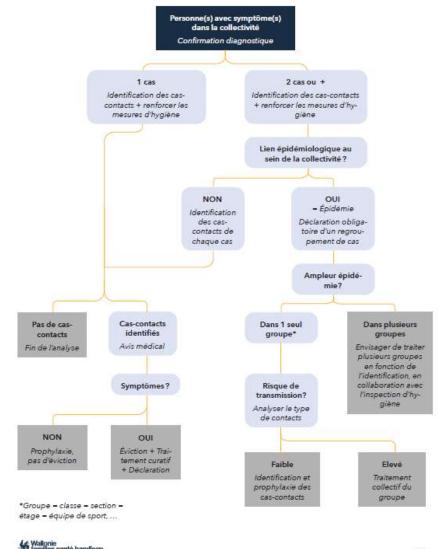
Outil disponible

Arbre décisionnel

Outil d'analyse d'une situation de gale commune au sein d'une collectivité.

Formulé pour les professionnels de la santé.

Disponible en ligne uniquement



Déclaration d'un regroupement de cas

Déclaration obligatoire depuis le 8/11/2023

- En collectivité (y compris hôpitaux)
- 2 cas **confirmés** (clinique ou visualisation)
 - Ayant un lien épidémiologique
 - Sur un intervalle de 6 semaines
 - Hors cas familiaux
- 1 cas de gale profuse/hyperkératosique
 - Cas secondaires quasi systématiques



Utilité?

- Interpellations fréquentes du terrain.
- donner rapidement les bonnes recommandations aux collectivités pour éviter la propagation
- Coordonner les actions si plusieurs collectivités impliquées
- Aide pour les cas particuliers en collectivité :
 - Activation OST passe par la DSMI
- Uniformité avec les autres régions (meilleurs données statistiques)



Déclaration d'un regroupement de cas

https://matra.sciensano.be => 1/07 sur le site de l'AVIQ (Trace In Wal)

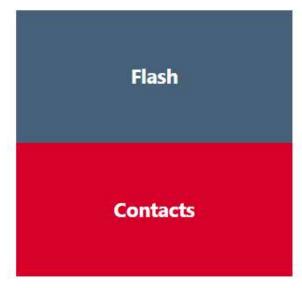
Nouveau Flash: février 2024

Déclarer un cas en région bruxelloise

Déclarer un cas en région wallonne

Déclarer un cas en région germanophone Maladies à déclaration obligatoire Liens utiles





Informations nécessaires

2. Déclarant

Identité du déclarant

- Type de déclarant (obligatoire)
- Coordonnées
- Ni collectivité, ni gestionnaire

Options

Personne \Leftrightarrow nombre de cas

Coordonnées

- Confirmé
- Possible
- Probable
- (hospitalisé décédé)

Regroupement de cas

Causes cluster

- Pathologie: Gale en collectivité
- Germe: Sarcopte Scabei
- Début: Date début symptômes du 1^{er} cas
- Description: permet de décrire la situation, actions prises (si autre gestionnaire de la situation que le déclarant)

4. Milieu / Collectivité

Identification

- Nom collectivité
- Nom responsable
- Adresse
- Coordonnées
- Uniquement données administratives

Bien complétée, une déclaration nous permet d'interpeller directement la bonne personne

La fiche Maladies infectieuses

- Anciennement appelée fiche MATRA.
- Sera actualisée en fonction des évolutions (thérapeutiques)
- Reprend les conditions pour déclarer
- Les mesures préconisées dans un cadre général

Mesures spécifiques

En fonction des types de collectivités, des recommandations conjointes sont travaillées, en concertation avec VIVALIS et les référents santé des secteurs

1. De la petite enfance (ONE)

Disponibles en <u>ligne</u>, page 80 et 81. Version longue disponible auprès des centres de référence (ONE et AVIQ)

2. <u>Des référents PSE - CPMS-WBE</u>

Disponibles auprès de l'ONE.

3. <u>Lieux d'hébergement pour personnes âgées</u>

Les documents sont en cours de création et seront diffusés après concertation avec les représentants du secteur.

En conclusion...

- Les essentiels à retenir:
 - Il n'y a pas de guérison spontanée
 - Le traitement prophylactique des contacts rapprochés est indispensable
 - Les traitements actuels n'ont pas d'action sur les œufs
 - Le traitement est contraignant et les échecs sont possibles

Ressources

- Gale (scabiose) · Info santé (infosante.be)
- Gale | Wikiwiph (aviq.be)
- La gale commune (aviq.be)

• Site Ediwall:







Des questions?

En tant que professionnel de santé, vous pouvez joindre la Direction Surveillance des Maladies Infectieuses :

- Tél : 071 / 33 77 77 du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h-16h30
- E-mail : **surveillance.sante@aviq.be** jusque 20h 7j/7

